

VENTE CETHI

Développer ses ventes en chauffe-eau thermodynamique

Objectifs

À l'issue de cette formation, les stagiaires sont capables de :

- **expliquer** les différentes technologies du chauffe-eau thermodynamique
- **déterminer** le chauffe-eau thermodynamique adapté aux besoins du client
- **calculer et argumenter** le retour sur investissement

Programme

- Le marché du chauffe-eau thermodynamique : un contexte favorable
- Connaissance technique de la gamme Thermor
 - Monobloc air ambiant
 - Monobloc gainé
 - Split
- Comment choisir un chauffe-eau thermodynamique ?
- Comment découvrir les attentes et motivations de son client ?
- Les éléments clés de l'argumentation pour une meilleure réponse aux attentes des clients
- Emporter la vente par le calcul du retour sur investissement

Méthodes et moyens pédagogiques

Exercices pratiques

- Utilisation d'outils d'aide à la vente sur les chauffe-eau thermodynamiques
- Études de cas

Apports théoriques

- Supports de formation remis aux stagiaires

LES +
DE CETTE
FORMATION

Des conseils personnalisés d'un expert
Simulation d'entretiens de vente



VOTRE BÉNÉFICE

Soyez en mesure de valoriser la solution et démarquez-vous de la concurrence

NOMBRE DE PARTICIPANTS



8 maximum par session

DURÉE



1 jour, soit 7 heures

Public concerné

Installateurs plombiers, installateurs électriciens, experts en rénovation

Pré-requis

Il est recommandé d'avoir déjà installé un chauffe-eau électrique à accumulation

Tarif par stagiaire

270€ HT, soit 324€ TTC

Moyens d'encadrement

Formateurs aux compétences techniques spécifiques métier et aptitude pédagogique

Modalités d'évaluation

Évaluation des acquis sous forme de QCM individuel / Attestation de formation

POUR PLUS D'INFORMATIONS :

☎ 04 72 10 27 69
www.thermor-pro.fr
RUBRIQUE FORMATIONS

À retourner par courrier accompagné du règlement à :
CESC - Service formation - 13 boulevard Monge
69330 MEYZIEU

Tél. : **04 72 10 27 69**
cesc.formation@groupe-atlantic.com

RÉFÉRENCE DE LA FORMATION

CHAUFFAGE ÉLEC.

- CEL 1-56** / Sélection et vente - Conseil
- TRV 1-57** / Démarche commerciale - Expert
- TRV 1-58** / Nouveaux produits chauffage & clim
- FEE 1-02** / FEE Bat Module RENOVE
- FEE 8-02** / FEE Bat Module RENOVE digital
- AGR 1-19** / Habilitation électrique
- AGR 1-26** / Recyclage habilitation électrique

CHAUFFE-EAU

- ESE 1-56** / Montée en gamme
- ESE 1-58** / Sélection et vente CETHI
- ESE 1-03** / Installation CETHI
- ESE 1-04** / SAV CETHI
- AGR 1-21** / QualiPac module CET
- AGR 1-06** / QualiPac

RÈGLEMENTATION

- TRV 8-02** / Aides financières
- TRV 8-06** / F-GAS
- TRV 8-03** / R32
- TRV 1-03** / R32

CLIMATISATION

- CLM 1-56** / Sélection et vente - Conseil
- TRV 1-57** / Démarche commerciale - Expert
- TRV 1-58** / Nouveaux produits chauffage & clim
- CLM 1-53** / Installation
- CLM 1-10** / Entretien
- CLM 1-06** / SAV
- AGR 1-00** / Systèmes thermodynamiques
- AGR 1-01** / Préparation
- AGR 1-05** / Manipulations
- AGR 1-03** / Examen

PARTICIPANTS

NOM	PRÉNOM	E-MAIL DU PARTICIPANT	DATE	LIEU

ENTREPRISE

Raison sociale* :

Contact administratif : Madame, Monsieur :

N° Siret* :

Adresse :

Code postal : Ville :

Tél. : Email :

Vous êtes : Installateur Autre, précisez :

FACTURATION

Passez-vous par un organisme financeur de formation ? Oui Non

- Organisme financeur : OPCO de la Construction (Constructys...)
 OPCO des Entreprises de proximité (AGEFOS PME...)
 OPCO des Entreprises de services à forte intensité de main d'œuvre (Opcalia...)
 Autre, précisez :

Si nous ne recevons pas l'accord de prise en charge avant la formation, la facture sera adressée et ne pourra faire l'objet d'aucune modification

VOTRE COMMERCIAL THERMOR

Nom : Prénom :

Ci-joint chèque(s) libellé(s) à l'ordre de CESC, **en TTC**, en règlement du ou des stages.

Nous vous remercions d'établir un chèque par session.

Date : / / Signature⁽¹⁾ :

Cachet de l'entreprise

Est-ce que le ou les stagiaires ont besoin d'un aménagement spécifique pour suivre la formation ?

Oui. Le(s)quel(s) : Non

En cochant cette case, j'atteste que le stagiaire dispose des pré-requis indiqués dans la fiche programme et accepte de transmettre toutes pièces justificatives à l'organisme de formation

⁽¹⁾ La signature de ce bulletin vaut acceptation sans réserve de nos conditions générales.

Les conditions générales et le règlement intérieur applicable à nos formations sont disponibles sur notre site www.thermor-pro.fr